



Saint-Mammès Informations

BULLETIN SPÉCIAL

MAI 2021



Un budget raisonné, prudent et volontaire

L'arrivée du printemps tant attendu coïncide pour les affaires communales au vote du budget, un moment clé pour toutes les communes qui arrêtent leurs comptes et établissent leur budget pour 2021.

Pour Saint-Mammès et son équipe municipale en place, 2021 sera donc la première année pleine de notre mandat, notre premier budget sur une année complète. Il conditionne la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Et, désormais, je vous informerai du budget annuel par un bulletin spécial.

Ce nouveau budget 2021 est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux.

Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, notre budget est donc **raisonné**, et repose sur un principe de **prudence** et de **volontarisme**.

Prudence face aux contraintes et compte tenu d'un héritage de charges et de diminution des recettes. **Volontarisme** pour répondre aux besoins et attentes des Mammésiens. Notre vision à court, moyen et long terme reste toujours dans la cohérence

de notre programme municipal, fil rouge pour la mandature 2020-2026.

C'est donc en nous appuyant sur une connaissance des besoins du terrain que nous avons identifié les priorités suivantes pour cette année 2021 comme : **travaux de voirie** (notamment la rue Grande), ouverture d'une **agence postale communale** pour le maintien du service public, renforcement de la **Police Municipale**, soutien aux **écoles**, étude de faisabilité et début des travaux du **restaurant scolaire**, création des **jardins partagés**, rénovation de l'**aire de jeux des enfants**.

Le conseil municipal réuni le 31 mars dernier a adopté le compte administratif 2020 (héritage de la précédente mandature que nous avons dû gérer) et voté le budget primitif 2021.

Le budget général 2021, au-delà des recettes et dépenses de fonctionnement détaillées dans les pages suivantes, a été orienté vers l'investissement, notamment autour de deux axes : le projet de **construction du bâtiment de restauration scolaire** qui débutera en 2021 pour s'achever en 2022/2023, et **l'amélioration du quotidien** des Mammésiens.

Afin de réaliser ces investissements sur plusieurs années, il est prévu les recettes

suivantes : un emprunt de 1 000 000€, 1 477 000€ de subventions, et près de 580 000€ de notre excédent reporté.

Il est important de noter que nous avons fait le choix de **ne pas augmenter les impôts**, pas même une actualisation du barème pour tenir compte de l'inflation, en raison du contexte de la pandémie qui impacte bon nombre de foyers.

Refaire battre le cœur de Saint-Mammès en **prévoyant l'évolution de notre commune** et en **réalisant des investissements nécessaires**, tout en **maîtrisant les coûts de fonctionnement**, reste notre préoccupation et notre engagement.

*Je reste à votre écoute,
Bien chaleureusement*

Joël SURIER
Maire de
Saint-Mammès



Le budget municipal se compose de 2 parties : une "section de fonctionnement" dédiée aux charges courantes et à la bonne marche des services municipaux, et une "section d'investissement", qui permet d'engager de nouveaux projets pour améliorer le quotidien et valoriser notre patrimoine.

Un budget de fonctionnement en hausse pour mieux répondre à vos besoins

Le budget de fonctionnement, **voté pour 2021 à hauteur de 2,6 millions d'euros**, permet à notre commune d'assurer toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante des services municipaux, notamment l'énergie, les charges de personnel, les écoles, l'entretien des rues et espaces verts, la culture, les animations.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, loyers et redevances), aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, et aux impôts pour 65%.

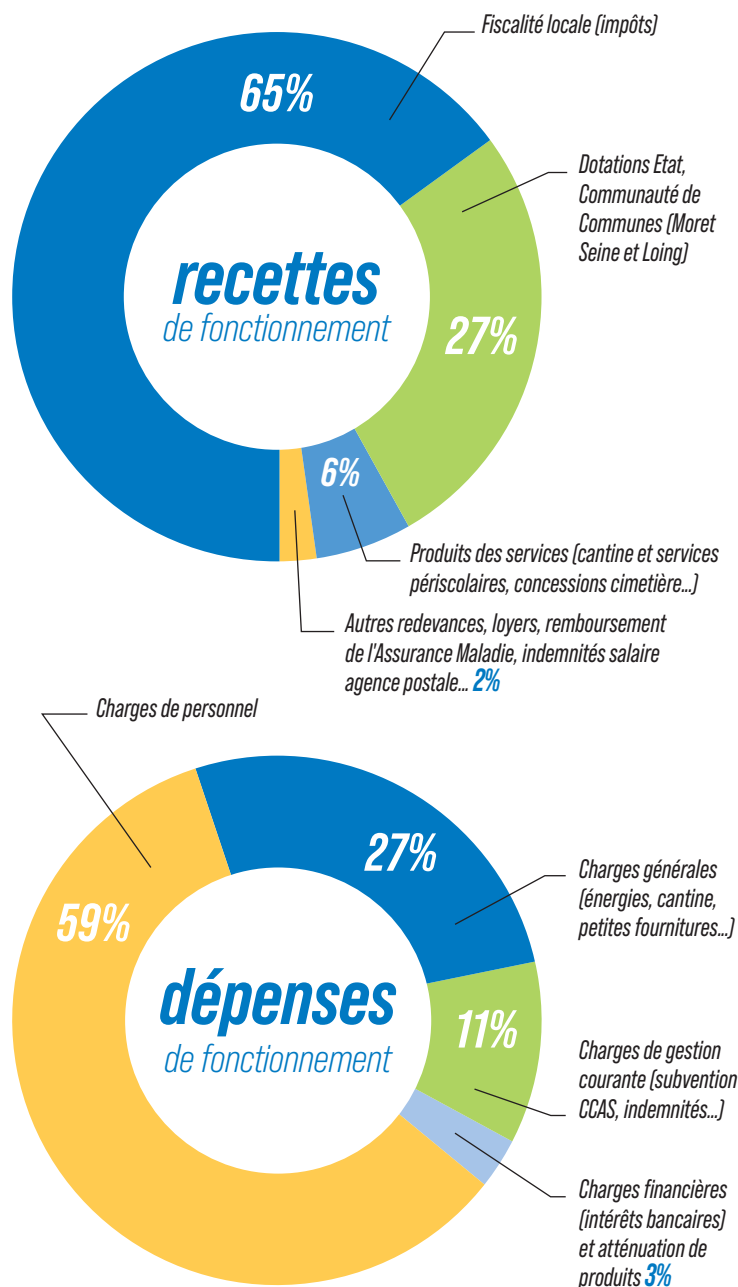
La municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts communaux pour l'année 2021.

- taxe sur le foncier bâti : 27,54 %
- taxe sur le foncier non bâti : 57,58 %

Les dépenses

Les charges du personnel ont augmenté de 12% par rapport au budget 2020. Cela est dû à la volonté politique municipale de **renforcer et de développer le service public à Saint-Mammès**.

Ces charges se justifient par le recrutement d'une ASVP, d'un Policier Municipal, et par la création d'un poste pour notre nouvelle agence postale communale.



À retenir

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de **maîtriser les dépenses de fonctionnement** sans augmentation d'impôts,
- de **préserver notre capacité d'autofinancement** et de **conserver un niveau de dette maîtrisé**,
- d'**engager un fort volume d'investissement** nécessaire au développement de notre commune.

Des investissements pour améliorer le quotidien

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et travaux (neuf ou rénovation), de la voirie et des bâtiments, du remboursement de la dette (capital hors intérêts), du conseil municipal des jeunes, du conseil des aînés, etc.

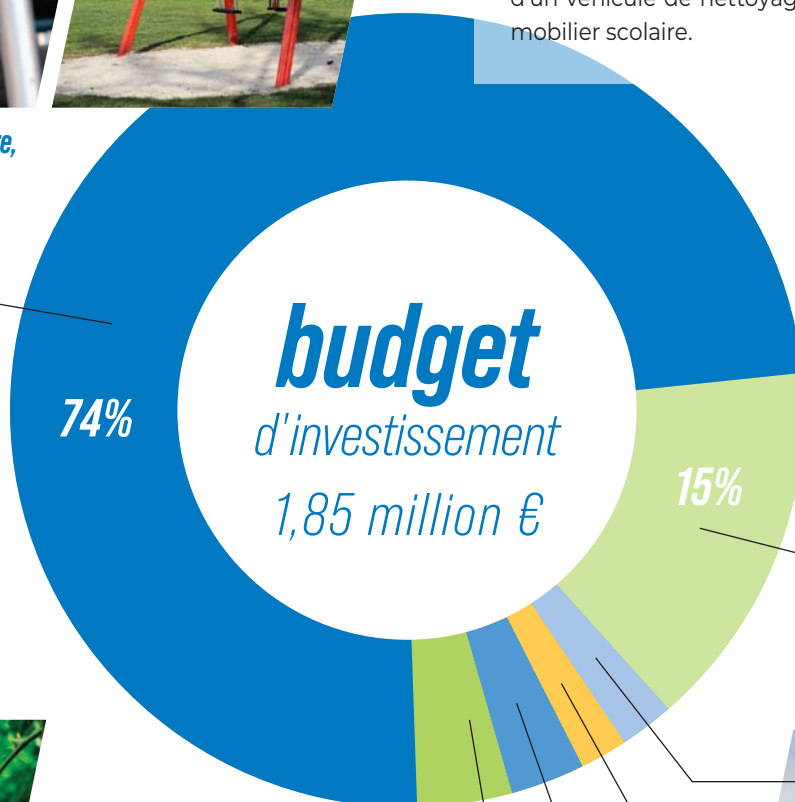
Comme annoncé dans notre programme électoral, **le projet de construction du restaurant scolaire va débiter** en 2021.

Une deuxième opération d'envergure est également planifiée : **l'aménagement des abords de l'école Henri Geoffroy** (parkings, sécurisation et mise aux normes de l'accès pompiers).

D'autres investissements concernent la création des jardins partagés sur un terrain municipal, l'acquisition d'un véhicule de nettoyage électrique, ou encore de mobilier scolaire.



Projets de restaurant scolaire, aménagement des abords de l'école Henri Geoffroy, aire de jeux rue des Prés



Sécurisation rue Grande, entretien voirie, places pour handicapés, éclairage public...

... ET AUSSI :



Création des jardins partagés, acquisition de mobilier scolaire...

Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique 2%



Matériel technique et municipal 4%

Ecoles, jeunesse 2%

Service public, action sociale, urbanisme 3%

Des subventions maintenues pour les secteurs qui souffrent de la crise

Associations sportives & culturelles

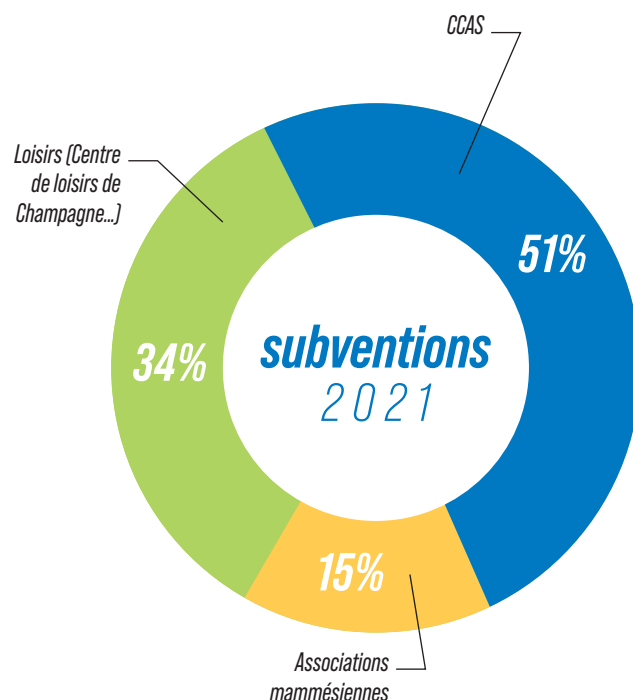
Notre équipe a tenu à **maintenir les subventions accordées aux associations** dans un contexte de diminution des recettes de fonctionnement.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Malgré les contraintes qui pèsent sur les finances communales, nous maintenons le soutien financier au CCAS afin de lui permettre de jouer au mieux son rôle de bouclier protecteur au service des personnes les plus fragiles.

- Subvention CCAS 2018 → 48 496€
- Subvention CCAS 2019 → 54 496€
- Subvention CCAS 2020 → 55 000€ (+33 000€*)
- Subvention CCAS 2021 → 68 600€ **+24%**

(* en 2020, le CCAS a bénéficié d'une subvention d'équilibre exceptionnelle de 33 000€ pour palier à la situation inédite causée par la pandémie de Covid-19, et notamment pour permettre le maintien du salaire des agents).



À retenir

● Un service public de proximité

Vos services municipaux sont assurés par 45 agents, encadrés par un Directeur Général des Services : personnel périscolaire, état-civil, urbanisme, comptabilité, communication, équipes des espaces verts et travaux, agents d'entretien et animateurs, police municipale et agent postal... Toutes et tous assurent dans leur rôle et fonctions respectifs un service public de qualité, pour améliorer et faciliter la vie quotidienne de tous les Mammésiens.

Le mot de l'élue

Dans la vie d'une collectivité locale comme la nôtre, l'adoption du budget représente toujours un acte fondateur. Il s'agit en effet de poser les bases, de fixer les projets de l'année en cours. Il s'agit aussi de prendre ou de confirmer des engagements pour l'avenir, celui de notre village et de ses habitants.

En étroite collaboration avec les adjoints, les services communaux et le Directeur Général des Services, nous avons travaillé et débattu collectivement de l'ensemble des éléments budgétaires qui constituent le cadre de l'action que nous conduirons en 2021, mais aussi au-delà,

puisque nous travaillons à une véritable prospective pluriannuelle.

Je tiens à renouveler mes remerciements à l'administration communale, les élus pour leur travail remarquable, avec pour objectif de bâtir un budget rigoureux et responsable.

Volontarisme, pragmatisme et dynamisme, telles sont les lignes directrices que nous avons voulu donner à ce projet de budget primitif.

Marilyne PIAT

Adjointe chargée des finances



Mairie de Saint-Mammès

Document conçu et édité par la Mairie de Saint-Mammès. Rédacteur en chef : Joël Surier, Maire. Crédit photo : Mairie de Saint-Mammès, Freepik, Ligier. Ce document utilise certaines images d'illustration non-représentatives des matériels et/ou équipements en cours d'investissement. Imprimé à 1700 exemplaires sur du papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

www.saint-mammes.com